



Communiqué de presse UNSA Postes – UNSA Groupe CDC – UNSA CNP

Les grandes manœuvres libérales commencent...

Bruno LEMAIRE, ministre des Finances, vient d'annoncer par voie de presse le rapprochement de CNP Assurances et de la Banque postale, ainsi que l'apport financier de la Caisse des Dépôts (CDC) de 6,5 milliards d'€ au capital du Groupe postal devenant ainsi l'actionnaire majoritaire avec plus de 50% de participation.

Pour réaliser cette opération, le ministre des Finances proposera une modification de la loi Pacte, par l'introduction d'un amendement de l'article 54 permettant à la CDC de devenir l'actionnaire majoritaire à la place de l'Etat. Le projet de loi Pacte doit être examinée début septembre par le parlement.

Outre les nombreuses questions que posent ce « mécano juridique et financier », l'UNSA s'interroge d'une part sur les conséquences que cela entrainera sur l'emploi, notamment des salariés de la CNP, de CNPTI et d'autre part sur l'utilisation des fonds propres de la CDC.

Le Président Directeur Général de la Poste, Philippe Wahl et le Directeur général de la CDC, Eric Lombard, ont reçu respectivement les syndicats pour tenter de les rassurer et expliquer le projet de créer un « vaste Groupe financier public » qui pourrait voir le jour fin 2019, début 2020.

A ce stade des informations communiquées, l'UNSA reste perplexe sur le montage financier imposé par Bercy. Les métiers exercés dans les différentes structures sont de natures différentes et pas spécialement complémentaires. Au niveau social : rien n'est prévu et les personnels dépendent de conventions différentes.

L'UNSA Postes, l'UNSA Groupe CDC, l'UNSA CNP souhaitent être associées ensemble à toutes les étapes de la construction de ce « Groupe financier public » et exigent la mise en place d'un volet social d'accompagnement des personnels.

Paris, le 30 août 2018

Contacts UNSA :

UNSA Postes : Luc Girodin 06 84 27 03 28

UNSA Groupe CDC : Luc Dessenne 06 82 80 57 04

UNSA CNP : Brigitte Staszewski 06 32 55 24 35